



Volume 1, numéro 4
Décembre 2010

Centre de valorisation
des matières
résiduelles (CVMR)
et écocentre

15, boulevard
Industriel, La Sarre

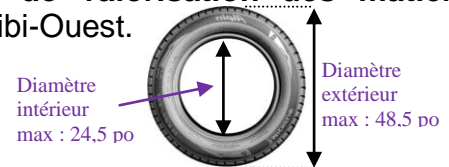
Heures d'ouverture :
Lundi au samedi
8h00 à 16h00

Chronique mensuelle publiée sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest : mrc.ao.ca

LES PNEUS HORS D'USAGE

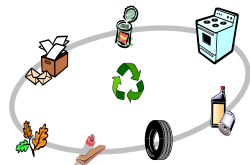
Lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par votre garagiste, **vos pneus peuvent être apportés au Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) de la MRC d'Abitibi-Ouest.**

Vos pneus doivent respecter les **diamètres maximum suivants : intérieur de 24,5 pouces et extérieur de 48,5 pouces.** Ils doivent être **sans jante** (sans « rim »). La jante peut également être récupérée. Vous pourrez la déposer dans le conteneur de métal de l'écocentre.



L'entreposage, l'enfouissement et l'incinération des pneus sont des activités interdites depuis 2000.

Bien qu'ils représentent une source de pollution visuelle, c'est surtout pour des raisons de santé et de sécurité que les lieux d'entreposage des pneus sont interdits. En effet, les pneus sont principalement composés de caoutchouc synthétique, un dérivé du pétrole. Le risque réside dans l'ampleur des nuisances en cas d'incendie, la combustion étant difficile à stopper. La fumée qui s'en échappe alors est toxique et demeure très longtemps dans l'environnement.



Pour que chacun
puisse faire
sa part...

Des bacs à fleurs avec vos pneus recyclés... pourquoi pas !

Les produits fabriqués avec des pneus recyclés sont très variés :

- Tapis de dynamitage ;
- Tapis d'étable ou d'usine ;
- Tapis pour centre sportif ;
- Sous-tapis ;
- Tuiles de revêtement de sol ;
- Panneaux d'insonorisation ;
- Accessoires de signalisation ;
- Terrains de soccer ;
- Garde-boue ;
- ... et même des **bacs à fleurs !**



Source : Recyc-Québec

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6

Tél : (819) 339-5671
Fax : (819) 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

Des questions ? Écrivez-nous : bottinvert@mrcao.qc.ca